Il est plus que probable pour ne pas dire certain, que d'autres départements que la Vendée ont été inondés de pareils télégrammes. Le ministère espère par ce moyen donner du cœur au ventre à ses amis et jeter la panique parmi ses adversaires pour le ballottage.

N'est-il pas écœurant de voir d'aussi impudents mensonges s'étaler dans des dépêches officielles? Il suffit de les signaler pour qu'elles se retournent contre leurs auteurs.

Une fabrique d'électeurs. — A Pantin, près Paris, au 14 de la rue des Sept-Arpents, il y a dix électeurs inscrits que la concierge ne connaît pas, dont elle n'a même jamais entendu prononcer le nom, depuis douze ans qu'elle a la garde de l'immeuble; cependant ces électeurs-fantômes ont retiré leurs cartes et ils ont voté. Pour qui?

Voici la réponse, dit le *Peuple Français*.

Un électeur, dimanche matin, s'adressait en ces termes :

— Pensez-vous que Veber (c'est le candidat ministériel) aura beaucoup de voix ici.

Et le fonctionnaire répondit sans la moindre hésitation, en homme renseigné :

— S'il sera des votes? mais il en a déjà 1 500 à l'heure qu'il est.

C'était un aveu qui ne manquait pas de cynisme.

Fausse affiche. — A Marennes (Charente-Inférieure), M. Ernest Renauld, nationaliste, ne fut pas peu surpris, dimanche matin, de trouver les murs couverts d'affiches annonçant son désistement et signées de son nom.

Les faussaires vont être recherchés et M. Renauld poursuivra l'invalidation du ministériel Garnier.

Les paquets de bulletins. — Dans une commune de la Corrèze les bureaux électoraux ont été toute la journée tenus par un seul individu qui faisait, à la fois, fonction de président, secrétaire et assesseur, abusant de l'ignorance des électeurs. Des paquets de bulletins du candidat radical voisinaient avec l'urne. Inutile de dire que pareil fait suffit à faire annuler une élection.

A Paris, M. Daniel Cloutier, candidat antiministériel, raconte ce qui suit :

Dans la 2e circonscription du IVe arrondissement, à la section du passage Saint-Pierre, où j'ai obtenu plus de 56 % des suffrages, un scrutateur a été pincé au moment où il fi...lait sur la table un paquet de bulletins au nom de l'un des candidats ministériels; arrêté immédiatement et conduit au poste, cet individu fut reconnu pour un des multiples « entretenus » de la mairie.

Autre exemple de tripatouillage d'un autre ordre: des électeurs se sont vu refuser le droit de voter parce que, leurs opinions étant connues, on leur avait délivré des cartes sur lesquelles le *prénom* ne correspondait pas au prénom inscrit sur les listes.

Enfin, un employé de l'administration, chargé de couper les coins des cartes, avait dans la poche extérieure de son veston un paquet de cartes électorales *en blanc*, dont il n'a pas de servir parce que 4 membres de mon Comité l'ont surveillé étroitement durant les dix heures qu'a duré le scrutin.

Au pays de M. Caillaux. — Nous lisons dans le *Nouvelliste de la Sarthe* :

On n'ignore pas que M. Caillaux doit son succès à la corruption patente et cynique affichée. Si la réception de bulletins adressé à la Chambre une majorité d'honnêtes gens, il est d'ores et déjà certain que l'élection de M. Caillaux sera invalidée.

Les « Apaches » dans l'Inde. — Le *Journal des Débats* arrêt de Pondichéry la dépêche suivante :

Pondichéry, 26 avril. — La lutte électorale a été marquée par des fraudes et des actes de violence extraordinaires, qu'encourageait la complicité de l'administration.

9 maisons de nos principaux amis ont été saccagées en pleine ville par des bandes aux gages de Chanemougam.

Le Parquet a ouvert une enquête.

Nous envoyons au président de la future Chambre des protestations appuyées sur de nombreux documents.

Et le *Journal des Débats* ajoute ces commentaires :

Le corps électoral de l'Inde a donné, comme d'habitude, un merveilleux exemple de discipline. D'après l'information publiée par l'*Agence Havas*, le député sortant a réuni 20 843 voix sur 40 000 électeurs réunis qui ont dû se contenter, à deux trois, de 200 suffrages. Rien ne serait plus touchant que de voir une population si nombreuse vibrer ainsi à l'unisson, si l'on ne savait ce qu'exprime l'unanimité a été obtenue. Personne n'ignore ce que sont et ce que valent les trois millions de bulletins de vote du candidat réélu. Ou bien ces bulletins n'existent pas du tout; ou bien ils ont été introduits dans les urnes par quelque [illegible] d'urne. Jamais le vote plural, chez nos voisins de Belgique, n'a été poussé plus loin qu'à Pondichéry et à Chandernagor. Puisqu'un seul grand électeur, avec l'assentiment ou grâce à la tolérance des autorités constituées, désigne à sa guise celui qui représentera, au Palais-Bourbon, la « souveraineté nationale ». Quant aux récalcitrants qui se permettent de lui tenir tête, on les empêche par la force de déposer leurs bulletins de vote, ou on supprime leurs suffrages [illegible], et on leur apprend par surcroît, en saccageant leurs maisons et en maltraitant leurs personnes, ce qu'ils risquent à essayer d'user de leurs droits.

Hélas! ce qui se pratique aux Indes sur une vaste échelle se pratique aussi d'une façon plus hypocrite dans la métropole.

Les désistements

Paris. — IIe arr. — Malgré l'avis de son Comité, M. Morin, socialiste, se désiste en faveur de M. Puech. Le succès de M. Dausset n'est pas douteux.

M. Dausset adresse à ses électeurs une lettre de remerciement dans laquelle il dit :

Au nom de la République, au nom de la liberté, je lutterai sans cesse contre les trusts [illegible] et les droitiers qui exploitent la République et voudraient l'accaparer. Le succès est assuré. L'équivoque des candidats ministériels est près d'être complètement dissipée.

Paris, la ville admirable, a pour la 2e fois manifesté sa volonté de ne s'abaisser à jamais du ministère de l'étranger.

Mes chers concitoyens, continuons le bon combat pour que la victoire définitive du 11 mai soit encore plus éclatante.

IVe arr. — M. Cloutier, qui reste seul candidat antiministériel, en face de M. Deville, écrit aux électeurs :

Grâce à l'union faite sur mon nom, conformément à la discipline nationaliste, de toutes les forces républicaines et patriotiques opposées à la coalition désormais ruinée des juifs, des francs-maçons et des socialistes ministériels, la victoire sera complète et complète sera la déroute de nos adversaires.

Citoyens, vous unirez votre protestation éclatante à l'admirable protestation de Paris contre les sectaires, les renégats et les traîtres du ministère Dreyfus.

Au 11 mai donc, pour la République, pour la patrie, pour l'armée, pour la liberté — par le peuple!

XIe arr. — M. Peiffer se désiste en faveur de M. Congy. Celui-ci adresse aux électeurs le manifeste suivant :

Mes chers concitoyens,

Merci du fond du cœur!

La manifestation que vous avez faite sur mon nom le 27 avril, en m'accordant 3 057 suffrages, m'honore et m'indique mon devoir.

Candidat désigné par le suffrage universel pour porter le drapeau de la concentration républicaine socialiste antiministérielle dans la Folie-Méricourt, j'accepte.

Avec le concours de tous les bons citoyens, j'ai le ferme espoir que nous irons à la victoire définitive le 11 mai prochain.

En avant donc, pour la République! pour la patrie! pour la liberté! pour l'émancipation des travailleurs!

Vive la République!

XIIIe arr. — MM. Navarre et Lebouc, ministériels, se désistent en faveur de M. Cardot, ministériel, tout étonné d'un pareil honneur et qui ne se fait pas la moindre illusion.

Dans l'autre circonscription, M. Paulin-Méry reste en présence d'un sectaire dreyfusiste et franc-maçon, Buisson, qui sera renvoyé à sa Loge.

XIVe arr. — MM. Massard et Michelin se désistent en faveur de M. Andrieux.

XVIIIe arr. — M. Balfière invite ses électeurs à voter pour M. Charles Bernard.

XIXe arr. — M. de Sabran-Pontevès fait placarder l'appel suivant :

RAPPEL AUX PATRIOTES

Mon premier devoir est de dire un grand merci reconnaissant aux *quatre mille deux cent seize* vétérans du patriotisme qui m'ont jugé capable et digne de les représenter devant la France.

Et mon second devoir est de déclarer bien haut, à tous les patriotes de la Villette et du Combat, ceci :

Sur la brèche — taillée pierre à pierre — depuis quatre ans, en la citadelle des pires théories antifrançaises, je suis arrivé le premier, ce 27 avril.

J'y reste donc — seul candidat *antiministériel* — criant à tous les *antiministériels* avec le même cœur qu'en 1898 :

Qui aime la franchise, qui aime la loyauté, qui aime l'énergie, qui aime la ténacité, qui aime l'honnêteté, qui aime la justice, qui, par-dessus tout, aime la France,

Me suive le 11 mai!

Vive la Villette-Combat! Vive Paris! Vive la France!

SABRAN,
Candidat antiministériel,
désigné par le suffrage universel.

Jura. — M. Bonnamour adresse aux électeurs de Saint-Claude la proclamation suivante :

Malgré vos efforts désespérés, vos diffamations, ses violences; malgré la scandaleuse pression d'une administration sans scrupules, esclave avilie et soumise d'un gouvernement qui, depuis trois ans, n'a vécu que par la corruption, la fraude et l'illégalité, le parti ministériel n'a pas pu, comme il l'espérait, vous imposer son candidat.

Dès la première heure, vous aviez tous compris que la lutte serait ardue et déloyale. Ceux que nous combattons n'ont pas l'habitude, en effet, de choisir leurs moyens, et les ministres déshonorés qui les soutiennent étaient bien décidés, vous le savez tous, à ne ménager pour nous barrer la route ni les promesses (qu'ils ne tiendront pas), ni les places, ni les faveurs, ni les rubans, ni les fonds secrets.

Et pourtant, nous n'avons pas reculé.

Jamais, je puis le dire, aucune campagne n'a été menée dans l'arrondissement de Saint-Claude plus rudement, plus activement que la nôtre, et 4 000 patriotes antiministériels ont courageusement fait bloc contre ceux qui, en face de la France appauvrie et humiliée, osent encore soutenir les hommes que le général de Galliffet a souffleté de son mépris en les appelant : les ministres de l'étranger.

Mes chers concitoyens,

Je nous renverrie de votre confiance.

Je saurai m'en montrer digne et je lutterai jusqu'au bout.

Le secret de la force de nos adversaires est dans leur esprit d'union, dans leur volonté persistante et la dextérité qu'ils apportent à la manipulation des urnes électorales.

Ils se solidarisent pour le mal et n'ont point de honte.

Solidarisons-nous pour le bien et n'ayons pas peur.

Soyez persévérants, soyez clairvoyants.

Basses-Pyrénées. — L'Alliance progressiste nous communique une note aux termes de laquelle un ballottage serait sans doute décrété dans la circonscription d'Orthez où M. Castelogne aurait été indûment proclamé.

Ardennes. — M. Ternaux-Compans, député sortant, antiministériel, se retire de la lutte à Rethel. Les voix s'étaient ainsi réparties dimanche :

Brébant, *min.*, 3 367; Vital-Rousseaux, *min.*, 2 531; Sandrique, *min.*, 2 368; Ternaux-Compans, *antim.*, 2 128; Grodi, *antim.*, [illegible]

LA RÉFORME DU STYLE JUDICIAIRE

La Commission nommée pour procéder à la réforme du style de procédure s'est réunie ce matin au ministère de la Justice.

Elle a été chargée pour décider de modifier le style des actes ayant trait au public, assignation, notifications, sommations, commandements, etc., dans le sens d'une simplification.

STATISTIQUE

Les premiers dans la presse nous avons donné le total des votants pour toute la France avec indication du nombre de voix recueillies par l'ensemble des candidats antiministériels et ministériels.

Cette statistique faite sur des résultats incomplets devait nécessairement contenir quelques légères erreurs. Nous la complétons aujourd'hui en la rectifiant; nous donnons en outre, d'après l'*Echo de Paris*, la même statistique par département.

La classification de notre confrère en *ministériels* et *antiministériels* a été faite d'après les indications portées à la suite du nom de chaque candidat sur les journaux amis du gouvernement.

Le tableau ne comprend que les chiffres des votes pour la France et l'Algérie, les résultats des colonies n'étant pas suffisamment connus pour entrer en ligne de compte.

Dans le décompte des *voix ministérielles* notre confrère a compris toutes celles qui sont allées aux députés sortants républicains modérés ayant donné leur appui au ministère au même titre que les voix accordées aux candidats de gauche depuis les radicaux jusqu'aux socialistes révolutionnaires.

	ANTIM.	MIN.
Seine	351 289	301 390
Ain	31 385	51 494
Aisne	45 151	70 920
Allier	42 764	65 191
Alpes (Basses-)	19 396	19 581
Alpes (Hautes-)	9 058	14 690
Alpes-Maritimes	21 186	20 748
Ardèche	45 361	51 775
Ardennes	27 223	43 986
Ariège	13 417	41 795
Aube	29 328	33 682
Aude	29 685	46 483
Aveyron	54 109	45 998
Bouches-du-Rhône	31 440	82 296
Calvados	76 272	12 746
Cantal	33 316	26 042
Charente	57 127	35 011
Charente-Inférieure	41 768	59 096
Cher	34 060	38 393
Corrèze	29 941	40 082
Corse	17 246	22 722
Côte-d'Or	62 217	28 635
Côtes-du-Nord	33 423	31 017
Creuse	3 115	48 806
Dordogne	58 683	72 048
Doubs	38 218	33 949
Drôme	27 371	50 801
Eure	58 694	19 488
Eure-et-Loir	29 899	33 578
Finistère	123 106	7 948
Gard	29 852	69 185
Garonne (Haute-)	45 509	70 537
Gers	29 589	44 769
Gironde	104 596	72 434
Hérault	37 085	70 532
Ille-et-Vilaine	116 507	9 030
Indre	42 684	33 232
Indre-et-Loire	36 323	51 109
Isère	68 268	66 410
Jura	30 968	36 641
Landes	48 209	7 130
Loir-et-Cher	27 642	40 270
Loire	69 798	80 038
Loire-Inférieure	100 673	15 668
Loiret	44 761	38 532
Lot	34 942	30 904
Lot-et-Garonne	39 377	37 142
Lozère	21 290	4 437
Maine-et-Loire	103 061	11 748
Manche	[illegible]	16 492
Marne	48 891	49 851
Marne (Haute-)	24 951	35 434
Mayenne	51 585	2 738
Meurthe-et-Moselle	30 656	5 412
Meuse	30 218	14 440
Morbihan	87 933	15 404
Nièvre	38 640	46 135
Nord	213 967	171 938
Oise	58 025	43 509
Orne	64 841	6 769
Pas-de-Calais	134 501	69 568
Puy-de-Dôme	94 997	101 417
Pyrénées (Basses-)	33 843	34 775
Pyrénées (Hautes-)	19 011	38 103
Pyrénées-Orientales	14 430	27 025
Rhin (Haut-)	9 847	9 014
Rhône	64 867	89 119
Saône-et-Loire	55 875	103 602
Sarthe (Haute-)	32 785	48 918
Savoie	55 382	42 843
Savoie (Haute-)	26 579	28 563
Seine-Inférieure	28 776	44 470
Seine-et-Marne	37 985	77 500
Seine-et-Oise	21 785	63 183
Sèvres (Deux-)	60 961	48 79[illegible]
Somme	57 857	78 632
Tarn	70 292	49 187
Tarn-et-Garonne	61 849	30 [illegible]
Var	67 882	33 [illegible]
Vaucluse	32 009	38 [illegible]
Vendée	59 010	1[illegible] 817
Vienne	32 876	47 [illegible]
Vienne (Haute-)	31 971	56 [illegible]
Vosges	31 202	15 884
Yonne	27 288	50 118
Algérie	39 785	38 411
	4 099 [illegible]	3 604 [illegible]

RÉCAPITULATION

Paris et la Seine	351 289	301 390
France et Algérie	4 028 [illegible]	3 604 [illegible]
Totaux	4 379 917	3 906 [illegible]
Voix ministérielles	3 [illegible]	
Majorité en faveur de l'opposition	454 585	
Total des suffrages exprimés		8 438 [illegible]

AUTOUR DES ÉLECTIONS

BAGARRES ET INCIDENTS

BELFORT. — De graves désordres ont suivi la proclamation de M. Schneider, ministériel, comme député. Ces désordres se sont produits à la suite d'une manifestation organisée par les amis de M. Schneider et qui consistait en un cortège présidant au cerbillard.

Les manifestants, chantant et soufflant dans des instruments de musique, sont venus, passant des cris de mort devant les bureaux du journal le *Ralliement* qui avait combattu la candidature de M. Schneider.

Quelques heures avant, on promenait une voiture de fumier sur laquelle étaient plantés deux drapeaux.

Le soir, un nommé Philippe, porteur de journaux, ancien douanier, a été assailli par une troupe et a eu le crâne fracturé à coups de matraque.

Un cafetier au Valdoie a été frappé de deux coups de couteau dans le côté gauche. L'auteur de ce crime est arrêté.

La victime qui a un poumon perforé est dans un état qui ne laisse aucun espoir.

Un nommé Gardani a eu une jambe brisée en deux endroits au cours d'une rixe.

INDRE-ET-LOIRE. — A la suite de troubles survenus après les élections, un groupe de socialistes chantaient l'*Internationale* et criaient en portant un drapeau rouge. Ils avaient à leur tête M. Desnoyer, conseiller socialiste municipal à Tours. Ce dernier a été arrêté, et conduit en prison sous l'inculpation de révolte contre les agents, cris séditieux et port d'un emblème révolutionnaire.

BOUCHES-DU-RHONE. — *Incident comique.* — Au bureau des Chartreux à Marseille, dimanche, un jeune séminariste, M. A..., se présente pour prendre part au vote et exhibe au président sa carte électorale qui portait comme mention de profession : *employé de commerce*. Le président toise cet employé en soutane et refuse de recevoir son bulletin.

M. A. assure qu'il est le légitime propriétaire de la carte; il explique que, lorsqu'il se fit inscrire sur les listes électorales, il était en effet employé de commerce, mais que depuis il est entré au Séminaire et que c'est pour cette raison qu'il porte aujourd'hui un vêtement ecclésiastique.

M. A... va requérir des témoins et revient avec deux électeurs qui justifient son identité. La discussion s'engage très vive. Les membres du bureau ne veulent rien comprendre. Une dispute sérieuse s'ensuit. Le président fait expulser les témoins du séminariste, prend cependant le bulletin de vote; mais, après le vote, ne pouvant toujours pas comprendre qu'un ancien employé de commerce soit séminariste, il fait dresser procès-verbal, par un gardien de la paix, à M. A... pour port illégal de la soutane. Le président n'eut qu'un succès grotesque.

SEINE-INFÉRIEURE. — La majorité sectaire du Conseil municipal de Rouen ne peut digérer l'échec qu'ont subi ses candidats amis. Elle ne peut surtout accepter que le radical ministériel Ricard ait mordu la poussière. Et pour prouver qu'elle n'est pas contente, elle démissionne. Le maire et 4 adjoints ont envoyé leur démission au préfet. Les électeurs rouennais laisseront ces édiles dans le calme de leur retraite.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Conseil s'est entretenu des résultats généraux des élections législatives.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le garde des sceaux a fait signer le mouvement judiciaire suivant :

Sont nommés :

Premier président, près la Cour d'appel de Pau, M. Cadot de Villemombble, procureur général près la même Cour, en remplacement de M. Pouget, décédé;

Procureur général à Pau, M. Haffner, procureur général à Alger;

Procureur général à Alger, M. Geste, procureur général à Nancy;

Procureur général à Nancy, M. Saint-Aubin, conseiller à Paris.

Sont nommés conseillers :

A Nancy, M. Maurice, juge au tribunal de la même ville;

A Rennes, M. Gaspaillart Henri, vice-président du tribunal de Rennes, et M. Guieysse, conseiller à Caen, en remplacement de MM. Saulnier et Manel, admis à faire valoir leurs droits à la retraite;

A Caen, M. Désesta, vice-président du tribunal de Pontoise.

M. LOUBET EN RUSSIE

Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. le marquis de Montebello, vient de s'entendre définitivement avec les maréchaux de la cour, le général Fredericksz et le comte de Benkendorff sur le programme des solennités en l'honneur de M. Loubet.

M. le comte Quroussof, ambassadeur de Russie à Paris, assistera à la réception de M. Loubet par le Tsar.

Pendant son absence, l'ambassade sera gérée par M. le conseiller Nartschkine.

Le président de la République s'embarquera au port de guerre de Brest, pour la visite de *Borda* et pour passer la revue de l'escadre et de la division de la Baltique.

La marine transforme actuellement un grand ponton qui servira d'embarcadère. Ce ponton sera recouvert d'une tente.

Les différents Syndicats de Brest recevront 300 invitations pour le banquet présidentiel.

LES CAISSES D'ÉPARGNE EN 1900

D'après le *Journal officiel*, les opérations des Caisses d'épargne ordinaires en 1900 ont comporté des versements s'élevant à un total de 760 millions, et des remboursements atteignant 978 millions, soit un excédent de retraits de 228 millions.

Le nombre des livrets existant au 31 décembre 1900 était de 7 120 [illegible], représentant un capital de 3 203 [illegible] 394 fr. 45.

Le nombre des livrets s'est accru en 1900 de 118 189, soit de 1,68 %.

ANGLAIS & BOERS

La consultation des commandos

L'agence *Paris-Nouvelles* annonce que les journaux anglais doivent publier aujourd'hui, 30 avril, une information annonçant que les chefs boers ont à peu près terminé leurs consultations avec les commandos et qu'ils sont attendus de nouveau très prochainement à Prétoria.

On croit que beaucoup de commandos très indépendants ont repoussé les propositions de paix et que des troubles sérieux éclateraient à craindre (?).

Troubles? de quelle nature? Cette information n'est pas claire.

Les prisonniers de Sainte-Hélène

On a des nouvelles des prisonniers boers internés à Sainte-Hélène.

Ceux qui sont au camp de Deadwood souffrent en ce moment de la fièvre typhoïde qui menace de devenir endémique. Cependant, jusqu'ici, il n'y a eu parmi les prisonniers que quelques décès, surtout parmi les plus âgés.

Le général Kronje reçoit de temps en temps au service religieux célébré à Deadwood. Il est l'objet des plus grands égards. Il est toujours accompagné d'une escorte militaire. Il est en parfaite santé. Au contraire, Mme Kronje est malade et sa santé inspire des inquiétudes assez sérieuses.

Le général Viljoen, qui est prisonnier sur parole depuis son arrivée dans l'île, a fait connaître son avis au sujet de la guerre. Il pense que la cause de l'indépendance est perdue. Cette opinion n'a pas contribué à élever son prestige.

Quant aux rebelles afrikanders ils sont enfermés dans une enceinte séparée du camp de Deadwood. Et tous les jours on les envoie au travail (routes, plantations, terrassements) sous la surveillance d'une troupe militaire.

On a permis récemment à un prisonnier boer de se marier avec une jeune fille de l'île.

Les envois de secours allemand

L'association allemande de secours aux Boers dément que ses envois de vêtements aux camps de concentration du Sud-Africain soient arrivés en mauvais état.

Tous ces envois sont examinés à leur arrivée à Capetown par des dames et des mandataires allemands. Il est vrai que quelques caisses sont arrivées en pitoyable état à Bloemfontein, mais cela n'a rien d'étonnant, car il s'agit d'expéditions faites il y a plus d'un an, et elles ont dû rester au quelque entrepôt de la côte.

ASSASSINAT D'UNE RENTIÈRE

Comment opèrent les assassins — Etranglée avec une chaîne de sûreté — Du danger de vivre seul

Le crime découvert, hier après-midi, 45, avenue de Wagram, signalé dans nos dernières éditions, crime identique à ceux dont ont été victimes : Mme Anita de Mauroy, à Asnières; Mme Dreyfus, boulevard Rochechouart; Madame Clausse, passage du Poteau, indique qu'une transformation s'est faite dans la manière d'opérer des assassins.

Le bandit de grand chemin devient une rareté. Les assassins « travaillent » maintenant à domicile, en plein jour et s'attaquent de préférence aux femmes âgées qui ont le tort de vivre absolument seules.

Tel était le cas de Mme Vve Laporte, une rentière de 74 ans, occupant au 2e étage un confortable appartement d'un loyer de 1 000 francs.

Mme Laporte, brouillée avec sa fille, mariée à Commercy, vivait absolument seule. Elle habitait là depuis quatre ans, ne sortait jamais et ne recevait personne. On savait qu'elle possédait une trentaine de mille francs de revenus en titres et propriétés, une maison rue de Bivoli et une autre aux Lilas.

Mme Laporte était très sourde. Il est fort probable que l'assassin n'ignorait pas cette infirmité, non plus que la disposition de l'appartement et les habitudes de la vieille dame. Une femme de ménage, Mme Quérité, venait chaque matin de Bois-Colombes, où elle habite, et restait chez Mme Laporte de 9 heures à 1 heure après-midi. Il arrivait parfois que Mme Laporte allait reconduire sa femme de ménage jusque sur l'avenue de Wagram, quand le temps était beau. C'était l'unique sortie de la septuagénaire.

L'après-midi, elle fermait sa porte à clé, n'ouvrait à personne et se cadenassait avec une chaîne de sûreté.

Hier matin, Mme Quérité eut la surprise de carillonner en vain à la porte de l'appartement. Elle pensa que sa patronne était endormie et alla faire un tour. Quand elle revint, elle sonna de nouveau, frappa à grands coups dans la porte, et n'obtenant toujours aucune réponse, descendit prévenir la concierge. Les deux femmes mirent quelque temps à supputer ce qui pouvait bien être arrivé, et enfin se décidèrent à aller prévenir le commissaire de police, M. Chapel.

Celui-ci vint à 2 heures après-midi avec un serrurier qui força la porte. Aucune trace de pesée ne se remarquait sur la porte, mais on constata tout de suite que la chaîne de sûreté avait disparu. La plaque qui la retenait au mur était arrachée.

La rentière fut trouvée étendue entre la salle à manger et la cuisine, la face noire et convulsée : elle avait été bâillonnée à l'aide de tales d'oreillers dont l'assassin avait déchiré les morceaux. Le cou portait des traces de strangulation qui semblaient avoir été faites avec la chaîne de sûreté, arrachée de la porte d'entrée et non retrouvée. A côté du cadavre, on a découvert une pince-monseigneur.

Le malheureux avait dû frappée au moment où elle venait chercher son repas. Sa lampe n'avait pas été allumée et on a retrouvé dans la cuisine les mets intacts tels qu'ils avaient été apportés par la femme de ménage. Le crime a donc dû être commis avant-hier soir vers 6 heures.

On suppose que l'assassin est un cambrioleur à qui le coup a été indiqué par une des nombreuses femmes de ménage que Mme Laporte a successivement employées depuis quatre ans. Elle en changeait tous les deux ou trois mois. C'était une manie.

Le vol a été le mobile de ce crime : l'armoire à glace a été trouvée ouverte, bouleversée; le linge, des papiers, parmi lesquels des billets de banque, traînaient à terre; un sac jaune dans lequel Mme Laporte serrait son argent avait disparu; on croit que le total des vols s'élève à une vingtaine de mille francs; les titres seuls ont été laissés.

L'enquête sera très difficile. Elle a été confiée à M. André, juge d'instruction. Le corps de Mme Laporte a été transporté à la Morgue hier soir.

LA REINE DE HOLLANDE

Het-Loo, 30 avril. — Le bulletin de ce matin porte que la reine a passé une nuit calme.

Les périodes sans fièvre reviennent périodiquement et ont une durée plus longue.

En présence de ces symptômes favorables, il ne sera plus publié, à partir d'aujourd'hui, qu'un bulletin le matin.

L'EXPOSITION DE HANOI

M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, a présidé, hier soir, à l'Hôtel Continental, un grand banquet, organisé par le Comité français des expositions à l'étranger, réunissant tous les exposants devant participer à l'exposition de Hanoï.

Les membres de la mission annamite étaient présents à ce banquet.

PROMESSES

de N.-S. J.-C. à la bienheureuse Marguerite-Marie

EN FAVEUR DES PERSONNES DÉVOTES A SON SACRÉ CŒUR

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.
9. Je bénirai même les maisons où l'image de mon cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur où il n'en sera jamais effacé.
12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de Mon Cœur, que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf fois de suite, la grâce de la pénitence finale; qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, et qu'il se rendra leur asile sûr à cette heure dernière.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

Mlle Fanny Falcy, à Montmélian (Savoie), le 15 avril. — Mme Amélie de Tardy de Montravel, religieuse du Sacré Cœur, le 23 avril, au couvent d'Annonay (Ardèche), à 74 ans, après 36 ans de profession religieuse. Elle était sœur de deux zouaves pontificaux dont l'un fut tué à Castelfidardo. — M. Mouroux, à l'Ile Saint-Denis, le 28 avril, à 55 ans, associé à Notre-Dame de Salut.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT
1000 jours d'indulgences

Mgr GÉRAIGIRY

LE PATRIARCHE GRÉC-MELCHITE

On nous écrit de Constantinople, le 24 avril :

Je viens de lire dans la *Croix* la nouvelle de la mort de Sa Béatitude Mgr Pierre Géraigiry, patriarche des grecs-melchites ou catholiques de Syrie. Cette nouvelle est prématurée.

La *Croix* est cependant bien excusable de l'avoir insérée. Elle a en effet été annoncée par les journaux d'ici dès le 14 avril, j'ignore à la suite de quel malentendu. Un haut personnage, d'ordinaire très exactement informé, me l'avait donnée comme *officielle*.

Le patriarche n'est pas mort, mais sa maladie a empiré de manière à faire craindre tous les jours un dénouement fatal. Atteint d'abord d'aphasie cérébrale, il semble être tombé dans un état de folie véritable. On l'a transporté à Zahlé, sa patrie, mais il n'y a malheureusement aucun espoir de le voir revenir à la santé.

B. R.

ÉCHOS RELIGIEUX

Un bon exemple

C'est la commune de Brosses (Yonne) qui l'a donné à la veille des élections. On y a vu pendant près de trois semaines l'église se remplir chaque soir de plusieurs centaines de fidèles venus du bourg et des hameaux, pour entendre la parole lumineuse, ardente et réconfortante d'un vaillant et dévoué missionnaire.

Ce qu'on y a vu, c'est — spectacle d'autant plus admirable qu'il est plus rare dans l'Yonne — plus de 80 hommes et jeunes gens passer ouvertement de la croyance à la pratique de leurs devoirs religieux et s'engager tous ensemble à persévérer en s'enrôlant sous la bannière de l'association catholique de la Jeunesse française.

Ce sont de consolants spectacles qui font bien augurer pour l'avenir.

GRAND PÈLERINAGE DU 6 JUIN

A PARAY-LE-MONIAL

Le vendredi 6 juin, fête du Sacré Cœur, aura lieu un grand pèlerinage à Paray-le-Monial, auquel tout le monde peut prendre part.

Directeur : l'abbé Coubé.

Départ de Paris le jeudi 5, à 10 h. 45 du matin. Retour à Paris le samedi 7, à 5 h. 38 du soir.

Prix, aller et retour : en 3e classe, 16 francs; en 2e, 25 francs; en 1re, 37 francs.

Réduction de 30 % pour venir à Paris par le Nord et 40 % par l'Ouest.

S'inscrire le plus tôt possible en écrivant à *M. l'abbé Coubé, 4, rue de Commaille, Paris.*

Le Comité de la rue de Commaille est ouvert chaque jour depuis le 1er mai, de 2 heures à 5 heures, sauf le dimanche.

DEMANDER LA « CROIX »

DANS LES GARES

Un des plus efficaces parmi les modes de propagande est de toujours acheter la *Croix* dans les gares. Prière à nos amis de le faire en tous leurs voyages.

Nous écrire aussitôt les noms des gares où elle ne trouvent pas la *Croix*. Nous aviserons.

PATRICE KONNOR

TROISIÈME PARTIE

LA BELLE PROTECTRICE

(*Suite*)

Malgré sa déconfiture, La Trique trouve la force d'un sourire.

— Mademoiselle, si c'est la condition pour être reçu, je préfère rester à la porte. Merci bien de l'honneur, mais tout le monde n'est pas sorcier.

Il tourna les talons et partit en grognant :

— Qu'est-ce qu'elle a bien pu leur faire manger, parole d'honneur! C'est égal, je ne m'attendais pas à celle-ci, et la gazine m'en bouche une surface. Si les femmes réussissent partout pareillement, les hommes n'ont plus qu'à prendre un tablier de cuisine et écumer le pot-au-feu. Elle vaut son poids d'or, cette mâtine.

. . . . . .

Dès le lendemain, les représentations en présence du public commencèrent, et La Trique encaissa des recettes auxquelles il n'était plus habitué depuis longtemps.

Tout Anvers se passionna pour miss Lovely, cette Américaine froide et masquée, qui sans fouet ni cravache, d'un simple regard, d'un signe de son doigt rose, faisait ce qu'elle voulait de cette bande redoutable.

Les applaudissements ne lui étaient ménagés et si la fille adoptive de Mlle de Presles eût été une vulgaire aventurière, elle en fut grisée de ces regards de femmes admirateurs et jaloux, d'hommes subjugués par son audace tranquille et sa beauté.

Mais ces succès lui étaient un supplice, et elle les eût fui si elle n'eût été soutenue par l'espoir qu'ils concourraient au plan de son mystérieux protecteur. Si, par instants, son cœur faillait le tout des spectateurs, ce n'était pas des applaudissements qu'elle quêtait, elle cherchait un regard qui signifiait : Je suis là, c'est moi qui veille sur vous.

Sa délivrance approchait. Depuis quelques jours, les lettres étaient plus fréquentes. Claire était avertie de se tenir prête à toute minute. L'ami inconnu et mystérieux la complimentait de sa docilité et de son courage. Ainsi, elle lui faciliterait la tâche; il préparait pour son évasion un plan dont la réussite lui paraissait assurée.

Et Claire devenait véritablement joyeuse; sa gaîté n'était plus feinte, car on lui faisait entrevoir la possibilité de retrouver sa mère à bref délai.

La liberté pour elle et sa mère, le bonheur de se retrouver, après avoir été captives et séparées, que de bonheurs à la fois!

Un soir, La Trique lui annonça en grand mystère, que ses représentations avaient fait à tel point sensation, qu'un inconnu lui avait demandé comme une faveur — faveur qui n'avait rien de gratuite, tant s'en faut, l'ex-dompteur exhibait un billet de mille francs — la permission de paraître dans la cage à côté de la belle miss Lovely.

— Tous mes compliments, ajouta-t-il. Si vous devenez la femme d'un millionnaire, vous ne m'oublierez point, n'est-ce pas?

Le directeur de la ménagerie avait consenti, naturellement; on ne révéla pas à Claire les argments. Pour corser l'intérêt du spectacle, l'amateur épris devait porter dans ses bras un agneau.

— Vous ne voyez à cela aucun inconvénient, Mademoiselle?

— Aucun, Monsieur.

— Vous répondez de vos bêtes?

— Oui, Monsieur, et vous pouvez introduire dans la cage tout ce que vous voudrez, excepté....

— Excepté moi, je sais. Mais rassurez-vous, je n'aurai pas de pitié pareille fantaisie.

La Trique parti, Claire sauta au cou de la sourde-muette qui ne comprit rien à ce débordement inquiétant de tendresse.

Enfin, elle allait connaître son protecteur, celui qui la suivait pas à pas depuis si longtem